

Groupe Projet Liberté Justice Sécurité

Compte rendu de la réunion de lancement

Mercredi 4 novembre, 16h – 18h, Paris, Amphithéâtre Lecanuet

1. Contexte du Groupe projet Liberté Justice Sécurité

Nathalie GRIESBECK, Député Européen de la circonscription Grand Est, introduit la séance par un tour de table des participants.

Puis elle ouvre les débats en situant le contexte du Groupe Projet Liberté Justice Sécurité, créé dans le cadre du Dispositif Europe du Mouvement Démocrate, placé sous la Présidence de Marielle DE SARNEZ, dans la perspective des élections européennes du 7 juin 2009 :

- Les thématiques de liberté et de justice doivent permettre de donner un sens nouveau au projet européen, porteur d'un souffle européen renouvelé auprès de nos concitoyens ;
- Nous avons la liberté de proposer de nouvelles pistes pour une Europe humaniste, concrète et simple, nous en avons même l'impérieuse obligation. Le Mouvement Démocrate est un parti libre et les adhérents sont appelés à exprimer toute leur créativité dans le cadre de leur contribution à l'élaboration de notre projet européen ;
- Afin d'éviter la technocratisation du discours politique, nous veillerons du point de vue méthodologique à concentrer nos efforts sur :
 - **Ce qui existe** déjà dans le dispositif de protection des droits fondamentaux dans l'espace européen ;
 - **Ce que nous proposons** comme idées force dans le domaine des libertés, de la justice et de la sécurité.
- Le périmètre thématique couvert est vaste et présente de nombreuses interfaces avec les 15 autres Groupes projet du Dispositif Europe du Mouvement Démocrate. Nous devons garder à l'esprit la transversalité de nos sujets ;
- Un sujet en particulier illustre la transversalité de notre thématique : l'immigration. Il relève simultanément des Groupes projet Coopération et l'aide au développement, Politique Sociale, Union Economique et Monétaire. Nous nous donnons pour mission de conduire la réflexion en étroite articulation avec ces 3 Groupes projet.

2. Objectifs et modes de travail

Le débat très riche tenu par les participants a permis de faire émerger deux grands pôles thématiques :

- **Droits et libertés / Justice civile** : droit de la famille (régimes matrimoniaux, garde d'enfants, divorce, obligations alimentaires, successions etc.), obligations contractuelles, protection transfrontalière (sécurité sociale, pensions et retraites, invalidités), médiation, protection juridique du consommateur, réseau unique d'information et de délivrance d'informations certifiées, création d'une carte de citoyen européen, système européen d'alerte enlèvement d'enfant, protection des consommateurs et "class actions" etc.
- **Droits et libertés / Justice pénale** : EUROPOL / EUROJUST, politique de migration, d'immigration et d'asile, coopération policière, coopération douanière, mandat d'arrêt européen

et parquet commun, lutte contre le terrorisme, cybercriminalité, paradis fiscaux, protection des données, conditions pénitentiaires, conditions des rétentions administratives, poursuite transfrontalière des infractions routières graves etc.

Les deux pôles thématiques doivent permettre d'organiser le travail au fil des semaines et des mois prochains. Nous devons décider au cours de notre prochaine réunion de Groupe projet qui des participants / inscrits assumera la direction opérationnelle de chaque pôle. Et bien sur, chacun est invité à faire remonter des sujets d'importance qui n'auraient pas d'ores et déjà été identifiés.

En attendant, nous avons convenu que chacun des participants et inscrits au Groupe Projet Liberté Justice Sécurité est appelé à faire parvenir sous 15 jours une note de 2 pages maximum approfondissant l'une des thématiques précédemment citées.

Pour chaque thématique choisie, une note de 2-3 pages maximum doit être structurée autour des questions suivantes, par exemple politique d'immigration en Europe :

- Rappel des faits et chiffres clés (sources commission européenne et directions générales, Eurostat, ONG, etc.)
- Liste des problématiques identifiées au niveau du débat européen (source commission européenne, parlement européen, discours politiques de rangs européens ou nationaux et presse, etc.)
- Etat d'avancement des politiques publiques au niveau de l'Union européenne, identification des points de consensus, des points de blocage
- Comparatifs des meilleures pratiques identifiées dans les législations nationales et / ou européennes susceptibles d'être éclairées au cours de notre campagne électorale
- Pistes d'étude possibles pour le Mouvement Démocrate et le Groupe Projet Liberté Justice Sécurité
- Propositions d'experts / personnalités à auditionner par le Groupe Projet Liberté Justice Sécurité pour faire avancer la réflexion, ou à interpeler pour transmission écrite de leur positions et propositions
- Propositions de visites de terrain envisageables pour le Groupe Projet Liberté Justice Sécurité pour prendre la mesure des enjeux de manière concrète - les responsables locaux et élus sont invités à faire part de leurs contacts locaux en lien avec les différentes thématiques, par exemple centre de rétention administrative.

3. Contacts et planning

Nathalie GRIESBECK, Député européen et Coordinatrice du Groupe Projet Liberté Justice et Sécurité est joignable par email sur nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu

Fanny KHAU, Animatrice du Groupe Projet Liberté Justice et Sécurité est joignable par email fanny_khau@hotmail.com et par téléphone 06 59 78 68 11

<p>Dans un souci d'efficacité, nous vous remercions de privilégier l'adresse mail dédiée au Groupe projet pour l'envoi de vos contributions securite-justice@democrates-en-europe.eu</p>
--

La prochaine réunion est prévue le mardi 9 décembre, à 17 heures au siège du Mouvement Démocrate à Paris.

Les réunions suivantes pourront être organisées dans d'autres régions.